



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-59595>

Département(s) de publication : 06

Annonce n° 26-59595

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-53119

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Régie Eau d'Azur (06)

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 80263060800080

Ville : Nice Cedex 3

Code postal : 06203

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 06

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Construction du réservoir d'eau potable du quartier de La Baronne Commune de La Gaude

Code CPV principal - Descripteur principal : 45247270

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le projet global prévoit : - La création du réseau d'adduction et de distribution : travaux réalisés en 2025 - La création d'une cuve de 1000m³ (séparée en 2 compartiments de 500m³ à destination du quartier de la Baronne - La création d'une station de refoulement depuis le réservoir de la Baronne vers le réservoir du Serein, dans un objectif de sécurisation de l'alimentation en eau potable. - L'installation en toiture d'une centrale photovoltaïque. L'objet du présent marché concerne : - Les travaux de terrassement, et de construction d'une double cuve d'un total de 1000m³, d'une chambre de vanne associée et d'un local de pompage, ainsi que les dispositifs d'intégration paysagère, - Les travaux hydrauliques dans la chambre de vannes, la fourniture des traversées de parois, la pose de réseau enterré sur 50m entre le chemin Allo Marcellin et la chambre de vannes.

Critères d'attribution : Se référer au Règlement de Consultation

Section 4 - Informations rectificatives

- 1. A la section 3 Procédure, concernant les qualifications attendues: - au lieu de lire FNT254 Ancrages il convient de lire FNT2542 Autres ancrages (ou qualification correspondant à la variante proposée FNT 2541 si tirants à la fois actifs et définitifs) - au lieu de lire FNT 511 il convient de lire FNT 5113 2.A la section 3 Procédure, concernant les date et heure limite de réception des plis: au lieu de lire: Date et heure limite de réception des plis : 10/07/2026 à 12:00 il conviendra de lire : Date et heure limite de réception des plis : 20/07/2026 à 9:00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/06/2026